

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	34 (1962)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Préfabrication des habitations : l'enquête de l'Union internationale des architectes
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-125294">https://doi.org/10.5169/seals-125294</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Préfabrication des habitations

## L'enquête de l'Union internationale des architectes

21

Dans notre numéro 2 de 1961, nous avons publié une première série de constructions préfabriquées accompagnée des réponses données par leurs auteurs au questionnaire très précis établi par la Commission de la recherche de l'UIA. Ces documents avaient trait aux œuvres ci-après:

### Suisse

Deux immeubles, à Villars-sur-Glâne (FR)  
Procédé: Igéco S.A., licence Larsen & Nielsen  
Architectes: A Décopet, L. Veuve et F. Aubry.

Cité Bellevaux – Pavement, à Lausanne  
Procédé Granito  
Architectes: W.-F. Vetter et J.-P. Vouga.

### Tchécoslovaquie

Immeubles système «BA»  
Institut de recherches du bâtiment, Bratislava  
Architectes: G. Turzunov, K. Safranek, V. Karfik et J. Harvancik.

### Pologne

Groupe d'immeubles «Kasprzak»  
Architecte: Zygmunt Kleyff.

Immeubles préfabriqués à Wierzbno.  
Architecte: Mme Fafius.

Nous publions ici, avec l'accord de la Commission de la recherche de l'UIA, une nouvelle série de deux importantes contributions à la préfabrication:

### Royaume-Uni

Immeuble préfabriqué Aegis Grove, Battersea, London County  
Architectes: Département d'architecture de London County Council.

### Pays-Bas

3200 logements préfabriqués à Rotterdam, Schiedam, Vlaardingen, Maasluis, Ridderkerk, Spijkenisse  
Procédé Dura-Coignet  
Architecte: E. F. Groosman, Rotterdam.

Indépendamment de l'intérêt que présente la documentation inédite et abondante de ces pages, la confrontation de ces œuvres à la fois très diverses quant à leur aspect et très proches quant à leur intention est fort instructive. Mais ce qui rend la publication réellement passionnante

est la lecture des réponses données par les auteurs à l'enquête de l'UIA!

Les difficultés réelles de la mise en œuvre d'un chantier de préfabrication y apparaissent en même temps que le réel enthousiasme dont ont dû régulièrement témoigner les auteurs.

La comparaison des temps demandés par l'érection des constructions mérite par contre une étude attentive et vraisemblablement plus fouillée.

Quant à l'analyse du comportement après coup, il faudra attendre – et c'est normal – quelques hivers pour reprendre la comparaison.

La commission escompte recevoir encore un certain nombre de réponses de France, d'URSS et de Scandinavie. Elle en poursuivra la publication dans notre revue qui a ainsi la primeur d'une documentation inédite de valeur.

### Quel enseignement tirer de ces œuvres ?

A première vue, sans même procéder à un examen fouillé, il saute aux yeux qu'il s'agit d'œuvres de qualité. Non seulement dans le détail de l'exécution, mais dans la conception architecturale. L'aspect des façades est plaisant tout comme les plans des logements sont satisfaisants. Une agréable netteté préside à l'ensemble. La précision et la stricte économie de moyens qui sont la condition essentielle de la préfabrication se traduisent par une certaine sécheresse qui, parfois, conduit au style. En effet, l'obligation de recourir à un nombre limité de types d'éléments rend si grand le danger de monotonie que l'architecte met nécessairement tout son talent en œuvre pour y parer! Il parvient invariablement à faire la démonstration que la répétition crée avant tout l'ordre et la tranquillité; l'ennui ne naît que de l'absence de composition dans les volumes.

Economiquement, les exemples que nous publions – et dont nous espérons présenter une synthèse prochainement – permettent, par leur unanimité, diverses conclusions.

Celles des constructions présentées qui constituent des prototypes (Suisse, Pologne, Royaume-Uni) ont pu s'ériger sans dépasser le coût du traditionnel. Il a fallu cependant, pour cela, renoncer à l'amortissement des frais d'études et d'équipement (confection des moules). Aucune construction préfabriquée n'a pu surgir si ses architectes n'ont pas été eux-mêmes les animateurs de ce type de recherche – et cela est vrai, qu'il s'agisse d'architectes indépendants (Suisse, Pays-Bas) ou d'un groupe de «fonctionnaires» (Tchécoslovaquie, Royaume-Uni).

Les architectes indépendants qui se sont lancés dans des réalisations de préfabrication y ont poursuivi une satisfaction personnelle de chercheurs au détriment de leurs intérêts matériels (immédiats, tout au moins).

Celles des œuvres présentées qui sont des réalisations de grande série (Tchécoslovaquie, Pays-Bas) concurrencent largement la construction traditionnelle (à Rotterdam, le coût de l'usine et de son équipement est compris dans le coût d'érection des 3200 logements). Le problème à résoudre est désormais celui de l'absorption par le marché du logement d'un tel nombre de constructions relativement identiques. Un «facteur de dispersion» doit obligatoirement être déterminé.